

# ALIVI DI A RESTONICA CGV

## 1. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV et le contrat de location sont régis par la loi française. En cas de litige, seul le texte français fait foi.

## 2. APPLICATION ET ACCEPTATION DES CGV

En procédant à une réservation, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepte sans réserve. L'acceptation se fait :

- En cochant la case « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente » lors d'une réservation en ligne.
- En signant le contrat de location lors d'une réservation par téléphone ou par courrier.

Le camping ALIVI DI A RESTONICA se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV.

## 3. RÉSERVATION

Pour réserver un séjour, le client doit :

- Être majeur et disposer de la capacité juridique.
- Communiquer des informations exactes (coordonnées, participants, véhicule, etc.).
- Régler un acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossier (20€ non remboursables) + taxe de séjour.
- Le solde doit être payé 30 jours avant l'arrivée.
- Si une réservation est effectuée à 30 jours ou à moins de 30 jours avant le début du séjour, l'intégralité des sommes dues devra être réglée immédiatement au moment de la réservation, par carte bancaire pour une réservation Internet. En cas de non-réception du paiement ou d'un paiement ne correspondant pas aux sommes dues, dans les délais impartis, la société se verra contrainte d'annuler la réservation effectuée, et les sommes déjà versées seront retenues par la société. L'hébergement sera remis à la vente.
- La Société rappelle qu'elle propose des séjours pour une clientèle familiale. La Société se réserve donc le droit de refuser une réservation et/ou l'accès au camping :
  - Aux personnes non mentionnées lors de la réservation
  - Aux personnes supplémentaires non comprises dans la capacité maximale de l'hébergement réservé, pour des raisons de sécurité et d'assurance. Il est rappelé que toute personne, quel que soit son âge est un participant. Les enfants ou bébés comptent comme des participants.
- Mode de règlement : Espèce, carte bancaire, ANCV, pour le règlement du solde uniquement.

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée.

## 4. TARIFS ET SERVICES

**Inclus dans le prix :**

- Location de l'hébergement et ses équipements (vaisselle, literie...).
- Consommation d'eau, gaz, électricité.
- Accès aux services de base du camping.

Les prix peuvent varier en fonction des périodes et de la date de réservation.

## 5. MODIFICATION ET ANNULATION

- Annulation :
  - Plus de 120 jours avant le séjour : 30% retenus
  - Entre 120 et 60 jours : 50% retenus
  - Entre 60 et 30 jours : 75% retenus
  - Moins de 30 jours : 100% retenus
- En cas de non-présentation, aucun remboursement ne sera effectué.

## 6. CONDITIONS DE SÉJOUR

### Arrivée et départ

- Arrivée à partir de 16H et avant 20H.
- Départ entre 8H et 10H.
- Mobilier de jardin : En aucun cas le mobilier de jardin présent dans les hébergements ne peut être déplacé ailleurs dans le camping ou prêter à d'autres clients ou campeurs en emplacement par exemple. Les tables et chaises de jardin sont uniquement destinées à être utilisées sur la terrasse de l'hébergement loué.
- Véhicules électriques : La Société informe le client que des bornes de recharge payantes sont disponibles à l'entrée du Camping. Le camping interdit aux clients de charger un véhicule électrique via les sources d'énergie des hébergements et/ou du camping pour des raisons de sécurité. En cas de non-respect, le client sera sanctionné pour non-respect des conditions générales et les conditions s'appliqueront.
- Les bungalows doivent être rendus une fois que la vaisselle et le ménage ont été effectués, dans le cas contraire une somme de 50 € sera retenue sur la caution pour remettre le bungalow dans le même état que lors de sa prise en location.

### Dépôt de garantie

- 250 € à déposer à l'arrivée.
- Restitué après vérification de l'hébergement.

### Règlement intérieur

- Le client s'engage à respecter le règlement du camping.
- Le silence est requis entre 22h00 et 7h00.
- Les véhicules doivent respecter les règles d'accès et de stationnement.

## 7. RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES

- Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels.
- Il est recommandé au client de souscrire une assurance de responsabilité civile et villégiature.
- Dégradation location : Le client sera tenu responsable de toutes dégradations dans sa location durant son séjour. Dans ces cas précis, la caution sera retenue. Éventuellement son remboursement interviendra une fois que l'assurance personnelle du client aura soldé l'intégralité des dégâts à l'établissement. Dans le cas contraire la caution sera perdue. Cette procédure s'appliquera aussi, si les dégâts sont causés dû à un élément naturel subordonné par un manque de bienveillance du client. Exemple : une porte vitrée qui claque, se brise par le fait du vent et par manque de précaution du client.
- Dégradation des parties communes : En cas de dégradation par la faute du locataire ou de ses subordonnés (enfants, amis ...) dans les parties communes de l'établissement, la caution sera retenue au même titre qu'en

cas de dégradation dans la location. Seule la prise en charge intégrale des dégâts par l'assurance du client donnera lieu à un remboursement de la caution et cela une fois les dommages soldés.

## **8. RÉCLAMATION ET LITIGES**

- Toute réclamation doit être signalée sur place ou par écrit dans un délai de 24h.
- En cas de litige, le client peut saisir un médiateur de la consommation.



**ALVVI**  
**DI A RESTONICA**